

Procès-verbal de l'Assemblée Générale

Vendredi 4 mai 2018 à 18h30
A l'Auberge du Cerf à Develier

Personnes présentes :

Ammann Michel (Vice-président CAD), Bernard Florine (Secrétaire-comptable), Bersier Véronique (AMF), Beuchat Nawal (AMF), Blaser Aurélie (Secrétaire+AMF) et son conjoint, Boillat Céline (AMF), Boillat Juliane (AMF), Bregnard Elizabeth (AMF), Brügger Danièle (AMF), Büschlen Yolande (AMF), Cattin Camille (AMF), Chappatte Clairette (AMF) et son conjoint, Charmillot Françoise (AMF) et son conjoint, Chételat Manuela (AMF), Comastri Sandrine (AMF), Crevoisier Jean-Claude (Président AJMEA), Da Costa Martins Aires Natalia Sofia (AMF) et son conjoint, De Almeida Fialho Janaína (AMF), Dianez Lindoélita (AMF), Dobler Loïc (Président CAD), Domon Corinne (AMF), Droz Marie-France (AMF), Eray Isabella (AMF), Esteves Benilde (AMF), Favre Marylaure (AMF), Friedli Marie (Membre comité), Fuhriemann Valérie (Vérificatrice suppléante, Commune Val Terbi), Gedda-Meier Catherine (Coordinatrice responsable), Gerber Céline (Coordinatrice), Gerber Verena (AMF), Gomes Nogueira Rodrigues Maria Fernanda (AMF), Grolimund Germaine (AMF), Humair Séverine (AMF), Joray Janique (AMF), Ketfi-Cherif Malika (AMF), Kroni Anne (AMF+Comité), Kummer Isabelle (AMF), Lachat Emmanuelle (AMF), Latscha Sophie (AMF), Lazzari Rina (AMF), Lopez Carmen (AMF), Magula Laeticia (AMF), Maillard Yolande (AMF), Maître Nadine (AMF), Marquis Joëlle (AMF), Medvedeva Nadejda (AMF), Metille Pereira Correia Murielle (AMF), Moritz Dominique (AMF), Nerg Mia (Parent), Oberli Claudine (AMF), Paiva Régula (AMF), Paratte Martine (Parent), Rais Nicole (AMF), Rebetez Pineau Sandra (AMF), Santos Léonore (AMF), Santschi May (AMF), Sautebin Magali (AMF), Seuret Josya Bellisa (AMF), Sprunger Sandrine (Secrétaire-comptable), Stadelmann Carole (Directrice), Stawny Chantal (AMF), Steulet Marie-Claire (AMF), Swenen Julie (AMF), Tendon-Denime Florence (AMF), Teuscher Jocelyne (Coordinatrice), Theurillat Nathalie (Coordinatrice), Tschanz Véronique (AMF+Comité), Tschudi Muriel (AMF), Vadala Claudia (AMF), Vallat Joël (Membre comité), Voirol Muriel (AMF), Wermeille Heidi (AMF), Wieland Laurence (AMF).

Personnes excusées :

Bart Nicole (Bureau d'Intégration des étrangers), Barthoulot Nathalie (Ministre), Bellé Mirco (Vérificateur des comptes), Bonvallat Régine (Avenir Formation), Braichet Line (AMF), Brosy Sylvie (AMF), Chaignat Olivier et Andrée (Parents), Crelier Séverine (CAFF), Cuttat Denis (SAS), Dubail Véronique (AMF), Fleury Angela (Bureau de l'égalité), Gelso Esther (Membre comité + Commune Del.), Gerber Elodie (AMF), Gerber Joël (AMF), Gigon Randy (Parent), Gnoni Christelle (AMF) et son conjoint, Hamdi-Pacha Soumeiya (AMF), Jeanguenat Patricia (AMF), Jeanneret Françoise (AMF), Jolidon Jean-Claude (Vérificateur, Commune Courtételle), Klay Bettina et Stéphane (Parents), Lattmann Thérèse (Uni Développement), Martinez Caterina (AMF), Miserez Julie et Antoine (Parents), Negri Thierry (Parent), Rebetez Anne (Vérificatrice, Commune Genevez), Rohrbach Armelle (AMF), Schaffner Eric (Vérificateur, Commune Montfaucon), Shaqiri Albina (AMF), Sprunger Francine (AMF), Vitasse Carine (Parent+Comité), Vuillaume Martine (Membre individuel), Weissbrodt Matthieu (Membre comité + Commune Delémont), Willemin Florence (AMF).

1. Accueil et salutations

Le Président, Loïc Dobler, ouvre la séance à 18h45. Il remercie chacun-e de sa présence et demande à l'Assemblée s'il y a des modifications souhaitées à l'ordre du jour. Ce n'est pas le cas. Il souligne la présence de M. J.-C. Crevoisier, Président de l'AJMEA, qu'il salue tout particulièrement et indique que la liste des personnes excusées est à disposition des membres.

2. Election des scrutateurs-trices

Mmes Régula Paiva et Corinne Domon sont désignées comme scrutatrices.

3. Approbation du PV de l'AG du 28 avril 2017

Le procès-verbal étant mis à disposition des membres avant l'assemblée, ce dernier n'est pas relu. Aucune remarque n'étant parvenue au Comité, le PV est donc approuvé à l'unanimité par un levé de mains, avec remerciements à l'auteure.

4. Rapports d'activité 2017

4.1 Rapport de Loïc Dobler, Président

35ème anniversaire

Cette année a été marqué par le 35^{ème} anniversaire des CAD. La Directrice et la Coordinatrice responsable développeront ce thème dans leurs propres rapports. Cet évènement nous a valu quelques articles de presse permettant une belle mise en visibilité de l'association. En effet, encore beaucoup de familles méconnaissent les Crèches à domicile et/ou leur fonctionnement et ses spécificités, ce qui est plutôt paradoxale au vu du nombre d'heures d'accueil réalisé chaque année. Quoiqu'il en soit, il est important que les parents puissent être informés sur les différentes structures existantes dans notre canton et choisir en fonction de leurs besoins et des offres disponibles.

Rencontres du Comité

Le Comité s'est retrouvé à 4 reprises en 2017. Une séance supplémentaire a eu lieu avec ses homologues d'Ajoie - la CADA. A cette occasion, un bilan de la formation de base des Accueillant-e-s (AMF), dispensée par Avenir Formation, a

été fait. Quelques adaptations ont eu lieu mais le maintien de son harmonisation sur tout le territoire jurassien est souhaité de part et d'autre. Cette formation est la plus conséquente de Suisse romande (64 périodes) et contribue à offrir des prestations d'accueil de qualité, répondant ainsi aux attentes des parents qui nous confient leurs enfants.

Heures d'accueil

En 2017, nos AMF ont réalisé près de 400'000 heures d'accueil, soit une augmentation de 4.15% par rapport à l'année précédente. Le 1^{er} trimestre 2018 indique une relative stabilisation. L'évolution des demandes est cependant toujours très difficile à estimer. A suivre donc...

Nouveaux tarifs

La modification des tarifs d'accueil et le déplaçonnement de sa table sont attendus depuis plus de deux ans, ce dossier ayant été réévalué par le Gouvernement à plusieurs reprises. Suite à de nouvelles consultations et échanges entre le Service de l'Action Sociale (SAS), les différentes institutions d'accueil de l'enfance et les parents, cette tarification adaptée devrait bientôt aboutir. Des informations seront données la semaine prochaine au travers d'une conférence de presse. Les familles des CAD recevront un courrier explicatif dès que l'arrêté sera publié.

APEA : Conditions d'octroi et de renouvellement des autorisations d'accueil pour les AMF

Depuis quelques années, nous sommes en contact avec l'APEA (Autorité de Protection de l'Enfance et de l'Adulte) car nous souhaitons renforcer les conditions d'octroi et de renouvellement des autorisations d'accueil pour les AMF engagées chez nous. Le but est que nous puissions obtenir une vérification des mesures tutélaires par l'APEA, avant de délivrer ces autorisations. Nous attendons maintenant une prise de position de leur part, ainsi que du SAS, afin de pouvoir mettre en place cette nouvelle procédure indispensable à nos yeux.

Projet 2018 : CAD Invitées d'honneur au Comptoir FM

Les Crèches à domicile ont été conviées à participer, du 3 au 7 octobre 2018, au Comptoir des Franches-Montagnes en qualité « d'Invité d'honneur ». Cette opportunité nous réjouit car elle nous permettra de présenter à nouveau notre travail sur ce district. Un groupe a été créé afin de préparer cette manifestation comme il se doit.

4.2 Rapport de Carole Stadelmann, directrice

Evolution du réseau d'accueil et engagement d'AMF

Les CAD ont connu une augmentation modérée des heures d'accueil en 2017 et ceci malgré le départ de plusieurs AMF, dont certaines sont entrées en retraite. Cependant, nous n'avons pas cherché à remplacer d'emblée ces personnes démissionnaires, sachant que de nouvelles places d'accueil seraient créées en crèches et UAPE.

Ainsi, lorsque les disponibilités au sein de notre réseau viennent à manquer, nous orientons les parents vers les structures qui disposent de places libres. Une forte augmentation des demandes existe sur les communes qui élargissent leurs zones à bâtir, (notamment Courrendlin, Haute-Sorne et Saignelégier). Sur ces territoires en pleine expansion démographique, des AMF ont tout de même dû être engagées. Dans ce type de situation économique, l'accueil familial de jour, de par sa réactivité à élargir son réseau, permet très souvent de diminuer la liste d'attente et joue un rôle de « soupape » très apprécié par les familles, véritable atout des autorités locales.

L'engagement des AMF fait l'objet d'une procédure prenant en compte l'évaluation de la stabilité du contexte familial, différents contrôles et le respect de critères importants. Lorsque ces étapes sont franchies avec succès, l'institution peut conclure le contrat de travail et octroyer l'autorisation d'accueil. Celle-ci sera renouvelée tous les 4 ans, après évaluation et pour autant que nos exigences soient toujours remplies. Pour assumer son cahier des charges, l'AMF reçoit dès le début de son activité le soutien de l'institution, tant au niveau de la gestion des placements que pour la partie plus administrative de son poste. La formation de base obligatoire apporte les bases nécessaires à l'exercice de cette fonction, complétées par une formation continue et soutenue par l'encadrement par les coordinatrices des placements.

Formation continue du personnel administratif :

Le personnel administratif approfondit régulièrement ses connaissances au travers des formations continues et conférences.

En 2017, les coordinatrices ont suivi deux journées autour de la thématique du *recrutement des AMF*. Les RH et la direction ont suivi une journée traitant *des maladies de longue durée* et une journée sur *les modalités de fin de contrat*. Le secrétariat a suivi une journée d'informatique sur la *gestion d'Outlook, niveau II*. L'ensemble du personnel CAD concerné (administratif et AMF) a participé à une soirée d'information sur *la préparation à la retraite*, mise sur pied par Assidu. Pour terminer, en décembre, l'équipe a participé au forum « Paroles d'enfants » dans le cadre de son congrès annuel sur le thème : *Comme un sentiment d'insécurité, évoluer en situation de vulnérabilité, de précarité et d'incertitude*.

Représentations CAD

2017 a été riche au niveau des échanges avec nos différents partenaires. Carole Stadelmann a participé à différentes rencontres et groupe de travail avec Pro Enfance, Kibe Suisse, Savoir social, AJMEA et HR Jura-Bienne. Catherine Gedda-Meier représente, quant à elle, l'accueil familial de jour dans le comité de la Puce Verte. A savoir encore que les Coordinatrices et la Directrice ont été invitées par les SSR - Services Sociaux Régionaux - à un moment d'échanges sur nos pratiques respectives et sur notre manière de collaborer. Ce moment a été fort apprécié de part et d'autre et a permis de définir la manière d'aborder, au mieux, les situations qui touchent nos deux Services.

35ème anniversaire

Nous avons partagé de beaux moments et une jolie mise en visibilité de nos activités lors de notre 35^{ème} anniversaire. Tout d'abord la journée consacrée aux enfants, en septembre à la halle polyvalente de Glovelier. L'équipe de Circosphère a fait la joie des petits et des grands : ateliers de cirque, spectacle et goûter ont eu un véritable succès ! A suivi, en

novembre, une photo souvenir réunissant toutes nos AMF. Ce moment de retrouvailles entre collègues a été empreint de chaleureux échanges et agrémenté d'un vin chaud pour résister au temps maussade ! A cette occasion, une petite trousse de 1^{er} secours a été remise à chaque AMF, en guise de cadeau et remerciements. Pour terminer, afin que chacun et chacune participe à cet anniversaire, une visite didactique a été organisée, pour les membres du comité et du personnel administratif, au laboratoire du Mont-Terri à St-Ursanne.

Conclusions et remerciements

Pour conclure, Carole Stadelmann souhaite encore relever les nombreux retours positifs des parents via le questionnaire annuel de satisfaction. Cet indicateur nous encourage à poursuivre notre gestion institutionnelle dans la direction actuelle, soutenus dans une large mesure par nos autorités. Cela, tout en continuant à nous interroger sur les améliorations et adaptations possibles et nécessaires, dans les limites de notre mission et en répondant au mieux à l'évolution des besoins des familles. L'action professionnelle de nos AMF est une nécessité et le Comité œuvre dans ce sens afin d'améliorer encore la reconnaissance de ce mode d'accueil. Un grand merci à toutes les Accueillantes pour leur excellent travail et leur engagement professionnel au service des familles. Carole Stadelmann remercie également le Président pour son soutien considérable et ses collaboratrices qui forment une équipe de travail unie et performante.

4.3 Rapport de Catherine Gedda-Meier, coordinatrice responsable

Bilan des placements par secteurs et spécificités

Depuis plus d'un an, une spécificité est à relever au sein des CAD : un couple d'AMF a été engagé sur Delémont. Joël a rejoint son épouse Elodie dans son activité professionnelle à domicile. C'est une première pour l'institution et il a fallu bien réfléchir à ce fonctionnement qui a suscité des interrogations légitimes. Les questions ayant trouvé des réponses satisfaisantes, ce projet a pu voir le jour. Après quelques mois de pratique, nous pouvons affirmer que l'expérience est des plus concluante : parents et enfants sont très satisfaits de cette formule d'accueil et les attentes de l'institution sont remplies.

Sur la ville de Delémont et ses environs, 10 AMF ont quitté les CAD. Pour subvenir aux besoins de ce secteur, Céline Gerber a engagé 5 nouvelles accueillantes. Dans le Val-Terbi et sur Courrendlin, Nathalie Theurillat a engagé une seule personne pour 7 départs. Quant au secteur de Jocelyne Teuscher, Franches-Montagnes et Haute-Sorne, 4 AMF sont parties et 2 ont déménagées. En résumé, au cours de cette année 2017, les départs ont été plus nombreux qu'habituellement et nous avons engagé peu d'AMF pour les remplacer. Ceci implique qu'un certain nombre d'AMF ont dû augmenter leur taux de travail et qu'il faudra veiller à l'évolution des demandes d'accueil et à nos limites.

Formation des AMF

La formation de base n'a pas eu lieu en 2017 par manque de nouvelles AMF. Nous avons toutefois prévu 4 séances de soutien tout au long de l'année pour les 7 personnes concernées. Celles-ci ont maintenant pu intégrer la formation de base 2018 qui a débuté en janvier dernier à Avenir Formation.

La formation continue s'est déroulée sur deux après-midi et deux soirées. Le premier thème, développé par Thérèse Lattmann, concernait *Le partenariat et la communication avec les parents*. Le deuxième thème, présenté en soirées par Sandrine Jolidon-Ory, portait sur *Les accidents chez les enfants*.

Matinées-rencontre

Lors du premier semestre, les AMF ont été conviées à réfléchir au déroulement de ces matinées et à donner des propositions d'amélioration. Les thèmes en lien avec l'actualité aux CAD restent au programme. Pour la deuxième partie *la coéducation et de la communication avec les parents* ont été abordées. La dernière matinée-rencontre de l'année a été ouverte aux échanges sur des situations professionnelles, diverses et parfois complexes, rencontrées par les AMF.

Code de conduite : présentation et diffusion auprès de nos AMF

Durant l'automne 2017, les AMF ont participé à une soirée d'information obligatoire. Celle-ci avait pour but de présenter le *Code de conduite visant à prévenir les transgressions sexuelles*, document publié par la Fédération Suisse de l'accueil de jour (Kibesuisse). Ces lignes directrices de qualité visent à encourager le dialogue sur ce thème sensible et à améliorer la sécurité et la protection des enfants au sein des structures d'accueil extrafamiliales.

Les CAD ont souhaité entrer dans cette démarche afin de sensibiliser toutes nos AMF et leur permettre de reconnaître, observer, identifier certains signes et dangers potentiels liés aux transgressions sexuelles, afin qu'elles soient à même de réagir de manière adéquate. Ces soirées ont été animées par des éducatrices de l'association jurassienne en santé sexuelle. Elles ont présenté ce code, ainsi que différents éléments, exemples et statistiques en lien avec le sujet.

Soirées à thème

Les soirées à thème sont ouvertes à tous nos membres. Trois soirées conférences ont eu lieu au Centre St-François à Delémont. En mai, nous recevions Caritas Jura sur avec pour sujet *En quelques clics : une contribution à la diminution de la pauvreté et au mieux vivre ensemble*. En juin, Marie Friedli nous a présenté un atelier de peinture particulier *La Trace*. En septembre, Caritas nous a informé à propos de son secteur *Couples et familles*. Nous avons terminé en novembre avec deux soirées d'animations : *le Couscous marocain et la Gym bien-être à la maison : Pilate, Qi gong et Danse*.

Naissances chez nos AMF

Nous félicitons et souhaitons la bienvenue à 3 garçons (Logan, Loïs, et Zeyn) et à 3 filles (Anélia, Léana et Maïli) qui ont agrandi les familles de nos AMF.

Conclusion

Catherine Gedda souligne tout particulièrement les responsabilités endossées par les coordinatrices et leur engagement professionnel. Chaque journée voit son lot de demandes et d'attentes de parents en recherche de solution d'accueil pour leurs enfants. Celles-ci se transforment parfois en exigences lorsque les situations de travail ou familiales sont compliquées et qu'il leur est difficile de tout concilier. Ces observations démontrent à quel point nous sommes « impacter » par la vie et les besoins, de plus en plus complexes, de ces familles jurassiennes. Les coordinatrices, grâce à leur écoute, leur investissement et leur regard professionnel, font de l'accueil familial de jour dans le Jura un mode de garde à part entière, de confiance et à même de répondre à de nombreuses demandes de parents, dans la limite de notre mandat. C'est aussi un partenaire pour les autorités qui soutiennent et reconnaissent les apports de notre structure.

Loïc Dobler remercie chaleureusement Carole Stadelmann et Catherine Gedda Meier pour ces rapports. Il demande d'applaudir également l'équipe administrative pour tout le travail accompli avec brio tout au long de l'année.

5. Comptes 2017 et budget 2018

Florine Bernard, secrétaire-comptable, indique que l'exercice 2017 se présente dans la continuité des exercices précédents, sans écritures imprévues ou extraordinaires.

Les comptes 2017 et le budget 2018 étaient accessibles aux membres sur le site internet de l'association. Ils n'ont fait l'objet d'aucun commentaire ni d'aucune question écrite. Personne ne demande la parole, Mme Bernard termine donc son intervention et remercie l'Assemblée pour sa confiance.

6. Rapport des vérificateurs des comptes

Dans leur rapport, daté du 9 mars 2018, les vérificateurs des comptes, Mme Anne Rebetz et M. Mirco Bellè, caissiers communaux, recommandent à l'Assemblée d'approuver les comptes 2017. Ils soulignent que la comptabilité est tenue avec exactitude et que les montants figurant au bilan et aux comptes de pertes et profits correspondent en tous points aux écritures comptables.

7. Décharge à l'administration

Les comptes 2017 et le budget 2018 sont acceptés à l'unanimité par les membres présents. Décharge est donc donnée, par un levé de mains, aux comptables, à la direction et au comité, qui sont remerciés pour leur excellent travail.

8. Communication : mise à jour du règlement des CAD

Carole Stadelmann informe les membres d'une mise à jour du règlement et fait la lecture des modifications apportées aux points 2.9 « placements occasionnels » 2.14 « délais de résiliation » et 2.15 « démission des AMF ». Ces modifications seront effectives dès le mois de mai 2018. Le nouveau règlement a été adopté par le Comité des CAD en mars dernier et sera disponible sur le site internet des CAD dès lundi.

9. Démission-élection au sein du Comité

Après 13 ans de fonction, Michel Ammann Directeur des SSR-Jura, quitte le comité des CAD. Carole Stadelmann lui a remis une attention de la part de l'institution et décerné un très bel hommage. Après un tonnerre d'applaudissements, M. Ammann remercie le comité et les collaboratrices pour toutes ces années de réflexions et d'actions en faveur de l'accueil familial de jour et de l'enfance. Il remercie tout particulièrement les AMF, car ce sont elles qui font le véritable travail sur le terrain !

Joël Vallat, de Saignelégier, se présente à la succession de Michel Ammann. Il était important pour le Comité de proposer une personne en provenance des Franches-Montagnes afin de partager les représentations entre les deux districts. M. Vallat est connu pour ses différentes casquettes politiques : il a été conseiller communal à Saignelégier pendant 4 ans, puis maire de cette commune durant 5 ans. Il a également été député au Parlement jurassien durant 12 ans. Aujourd'hui, il travaille à l'AJAM. Loïc Dobler demande à l'Assemblée de bien vouloir procéder à l'élection de M. Vallat, chose faite par acclamations ! Le Président remercie Joël Vallat d'avoir accepté ce mandat et se réjouit qu'il fasse bénéficier les CAD de ses différentes expériences.

M. Dobler informe encore les membres que M. Matthieu Weissbrodt, Chef de Service de la Cohésion sociale à la Municipalité de Delémont, assume depuis quelques mois la suppléance d'Esther Gelso, Conseillère communale, au comité des CAD, lorsque cette dernière est retenue par d'autres obligations.

10. Nomination de 2 vérificateurs des comptes, suppléants

Cette année, sont nommés aux postes de vérificateur/trice suppléant-e-s : Mme Valérie Fürhimann, du Val Terbi et M. Vincent Pelletier des Breuleux. Ces derniers seront les vérificateurs pour la période 2021 à 2024, ou avant si les titulaires étaient absents. Pour rappel, les comptes des CAD sont vérifiés uniquement par des Caissiers communaux en fonction. Les titulaires pour la période 2018-2021 sont M. Jolidon de Courfauve et M. Schaffner de Montfaucon. Loïc Dobler les remercie de se mettre à disposition de l'Association et demande à l'Assemblée d'élire les deux suppléants par acclamation.

11. Divers

Jubilaires : Catherine Gedda-Meier félicite chaleureusement les jubilaires suivantes pour leur 10 ans de fidélité aux CAD : Mmes Malika Ketfi-Chérif de Courtételle, Olga Tschann de Glovelier et Laurence Wieland de Glovelier. Une petite attention leur est remise sous les applaudissements et une photo souvenir clôturé ce moment.

Autres divers : M. Jean-Claude Crevoisier, Président de l'AJMEA, prend la parole afin de faire une brève présentation de ce qu'est l'AJMEA qui a été fondée par 3 fondations : Les Castors, Pérène et St-Germain. Cette association faitière à créer une CCT qui s'applique au personnel de ces 3 institutions. Aujourd'hui, cette CCT en est à sa 4^{ème} édition et les responsables de ces structures, tout comme les membres du personnel, sont satisfaits des résultats obtenus.

Les diverses institutions de la petite enfance (crèches communales, crèches associatives, UAPE, CAD) étaient un peu démunies dans leurs relations avec les autorités cantonales. C'est pourquoi, elles ont demandé à l'AJMEA de les accueillir comme membre de façon à ce que l'AJMEA puisse appuyer ces institutions dans leur relation avec l'Etat, notamment. A l'heure actuelle, il est encore trop compliqué de créer une CCT commune pour toutes les institutions de la petite enfance dû à la grande diversité entre lesdites institutions. Cependant, c'est à travers une Commission que les directrices des institutions d'accueil de la petite enfance se retrouvent afin de parler des problèmes communs et de voir les collaborations possibles. Par ailleurs, l'AJMEA est membre de l'Association romande ProEnfance et présent dans son Comité stratégique grâce à la représentation de : Carole Stadelmann – CAD - Bérénice Willemin - Maison de l'Enfance de Haute-Sorne -, Romain Petermann - Maison de l'Enfance de Porrentruy – et lui-même. Cette délégation jurassienne permet d'une part, de faire remonter l'information cantonale et d'agir avec nos partenaires des autres régions romandes et d'autre part, de faire redescendre le produit de la réflexion et du travail de cette Association romande pour des Services utiles à notre région.

L'AJMEA est dépositaire d'un fond pour la médiation linguistique et peut donc financer un travail de traduction lors de problème de communication importante entre les parents allophones et les structures. Pour l'instant, ce fond est à titre expérimental mais il est déjà possible de faire appel à ce service.

Le Président, Loïc Dobler, remercie Jean-Claude Crevoisier pour son intervention et lève la séance à 20h00.

Il remercie les personnes présentes pour leur participation et invite chacun-e à prendre l'apéritif, offert par l'association. Les personnes inscrites poursuivront ensuite la soirée autour d'un repas.

Secrétaire aux PV : Aurélie Blaser